

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

1. SOMMAIRE DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

1 Le présent document regroupe et synthétise les données sur les achats d'électricité
2 pour les années 2011, 2012 et 2013. Il concilie la pièce sur les approvisionnements
3 (HQD-5, document 1) et la pièce sur les revenus requis (HQD-4, document 1). Le
4 tableau 1 présente un sommaire des coûts pour ces trois années.

**TABLEAU 1 : ACHATS D'ÉLECTRICITÉ
(EN M\$)⁽¹⁾**

	Année historique	Année de base	Année témoin
	2011	2012	2013
Achats d'électricité	4 967,0	4 901,1	5 376,6
Électricité patrimoniale	4 555,7	4 467,5	4 494,4
Électricité postpatrimoniale	535,6	665,0	1 036,0
Tarifs de gestion et énergie de secours	5,4	3,0	-
Ajustement des contrats spéciaux	(158,0)	(245,5)	(168,2)
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2008	2,7	-	-
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2009	(7,6)	-	-
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2010	30,7	27,6	-
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2011	2,5	(8,2)	6,1
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2012	-	(8,3)	8,3

(1) Les totaux sont calculés à partir de données non arrondies.

2. DÉTERMINATION DU VOLUME DE CONSOMMATION TOTAL À APPROVISIONNER

5 Afin de déterminer les volumes de consommation patrimoniaux et postpatrimoniaux à
6 approvisionner, certains ajustements doivent être apportés sur les ventes publiées telles
7 que déposées au rapport annuel (pour une année historique) et aux ventes prévues
8 (telles que présentées à la pièce HQD-2, document 2) pour les années de base et
9 témoin projetée. Le tableau 2 présente ces différents ajustements.

**TABLEAU 2 : VOLUME DE CONSOMMATION TOTALE À APPROVISIONNER
(EN GWH)**

	Année historique	Année de base	Année témoin
	2011	2012	2013
Ventes selon le Rapport annuel 2011 et HQD-2, document 2	169 221	167 741	172 488
Ajustement du facturé/livré	47	-	-
Ventes d'électricité	169 268	167 741	172 488
Moins			
Réseaux autonomes	(357)	(375)	(382)
Rapide des Joachims	(5)	(4)	(4)
Groupes électrogènes mobiles	(8)	(10)	(10)
Plus			
Usage interne et consommation des chantiers	621	628	610
Interruptions	78	73	-
Volume de consommation à approvisionner	169 597	168 053	172 702
Conciliation avec HQD-5, document 1⁽¹⁾			
Taux de pertes (%) ⁽²⁾	7,74%	7,65%	7,8%
Pertes (GWh)	13 131	12 858	13 471
Besoins visés	182 728	180 911	186 173

- (1) Les données présentées en termes de coûts unitaires et de volumes se situent au niveau de la consommation alors que la pièce sur les approvisionnements (HQD 5, document 1) présente des données au niveau des besoins. Les taux de pertes expliquent les différences.
- (2) Le détail du calcul du taux de pertes prévisionnel pour l'année témoin projetée 2013 est présenté au tableau A1 en annexe.

3. VOLUMES ET COÛTS DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIAUX ET POSTPATRIMONIAUX

- 1 Les coûts et les volumes des approvisionnements en électricité pour l'année historique
- 2 2011, l'année de base 2012 et l'année témoin 2013 sont détaillés au tableau 3.

TABLEAU 3 : DÉTAIL DES VOLUMES ET DES COÛTS DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

	Année historique 2011			Année de base 2012			Année témoin 2013		
	GWh	¢/kWh	M\$	GWh	¢/kWh	M\$	GWh	¢/kWh	M\$
Électricité patrimoniale	164 926	2,76	4 555,7	161 145	2,77	4 467,5	161 987	2,77	4 494,4
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2010	-	-	(4,3)	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2011 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	0,8	-	-	-
Dont : Ajustement pour taux de pertes	343	-	9,5	(73)	-	(2,0)	-	-	-
Électricité postpatrimoniale	4 892	10,95	535,6	6 765	9,83	665,0	10 715	9,67	1 036,0
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2010	-	-	(0,0)	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2011 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	(0,2)	-	-	-
Tarifs de gestion de la consommation et d'énergie de secours	123	4,42	5,4	70	4,30	3,0	-	-	-
Compte de pass-on 2012⁽²⁾	-	-	-	-	-	(8,3)	-	-	8,3
Compte de pass-on 2011⁽²⁾	-	-	2,5	-	-	(8,2)	-	-	6,1
Compte de pass-on 2010⁽²⁾	-	-	30,7	-	-	27,6	-	-	-
Compte de pass-on 2009⁽²⁾	-	-	(7,6)	-	-	-	-	-	-
Compte de pass-on 2008⁽²⁾	-	-	2,7	-	-	-	-	-	-
Achats d'électricité									
Coût de la fourniture sans ajustement des contrats spéciaux	169 941	3,02	5 125,0	167 980	3,06	5 146,7	172 702	3,21	5 544,9
Ajustement des contrats spéciaux ⁽³⁾	-	-	(158,0)	-	-	(245,5)	-	-	(168,2)
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2010	-	-	(0,4)	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente cadre 2011 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-
Coût de la fourniture avec ajustement des contrats spéciaux (HQD-4, document 1)	169 941	2,92	4 967,0	167 980	2,92	4 901,1	172 702	3,11	5 376,6
Conciliation avec HQD-5, document 1 ^{(4),(5)}									
Électricité postpatrimoniale	4 892	10,95	535,6	6 765	9,83	665,0	10 715	9,67	1 036,0
Tarifs de gestion	123	4,42	5,4	70	4,30	3,0	-	-	-
Ajustement pour Entente cadre 2010	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Ajustement pour Entente cadre 2011 ⁽¹⁾	-	-	(0,2)	-	-	0,2	-	-	-
Taux de pertes (%) ⁽⁶⁾	7,74%	-	-	7,65%	-	-	7,8%	-	-
Électricité postpatrimoniale	5 403	10,0	540,9	7 358	9,081	668,2	11 551	8,97	1 036,0

- (1) Le détail de l'ajustement de l'Entente cadre de l'année 2011 fait l'objet de la section 3.2.
- (2) Les ajustements pour le *pass-on* sont explicités au tableau 6 de la pièce HQD-8, document 7.
- (3) Le détail de l'ajustement des contrats spéciaux est présenté au tableau 4.
- (4) Les données présentées en termes de coûts unitaires et de volumes (en ¢/kWh et en GWh) se situent au niveau de la consommation alors que la pièce sur les approvisionnements (HQD-5, document 1) présente des données au niveau des besoins. Les taux de pertes expliquent ainsi les différences.
- (5) Les ajustements relatifs à l'Entente cadre des années 2010 et 2011 sont présentés afin de concilier les achats d'électricité du présent dossier et les données présentées aux rapports annuels du Distributeur à la Régie.
- (6) Le détail du calcul du taux de pertes prévisionnel pour l'année témoin projetée 2013 est présenté au tableau A1 en annexe.

3.1. Ajustement des contrats spéciaux

1 Conformément à la Loi sur la Régie de l'énergie, le coût de fourniture des contrats
 2 spéciaux correspond au revenu prévu au contrat, déduction faite des coûts de transport
 3 et de distribution applicables selon la méthode de répartition des coûts de service du
 4 Distributeur déterminée par la Régie¹. Un ajustement sur le coût de fourniture réparti
 5 aux contrats spéciaux est ainsi effectué puisque le manque à gagner ou le surplus,
 6 entre les revenus requis des contrats spéciaux et les revenus qu'ils génèrent, est
 7 transféré à l'actionnaire. Le tableau 4 présente le détail du calcul de l'ajustement des
 8 contrats spéciaux pour les trois années. Pour l'année témoin projetée 2013, cet
 9 ajustement est de 168,2 M\$ réduisant d'autant les coûts relatifs aux achats d'électricité.

TABLEAU 4 : AJUSTEMENTS DES CONTRATS SPÉCIAUX ⁽¹⁾
(EN M\$)

Composantes	Année historique 2011	Année de base 2012	Année témoin 2013
Revenus prévus <i>(Ventes en GWh)</i>	860,5 26 646	776,4 26 699	935,6 28 614
Coût de transport	285,6	270,4	277,0
Coût de DSALC	5,2	4,9	4,6
Coût du capital	2,7	2,7	2,5
Ajustement Entente cadre	(0,4)	0,1	-
Coût de fourniture applicable	567,4	498,2	651,5
Coût de fourniture selon méthode de répartition	725,3	743,7	819,7
Ajustement des contrats spéciaux	(158,0)	(245,5)	(168,2)

(1) La variation de l'ajustement est présentée au tableau A2 de l'annexe.

¹ Voir la pièce HQD-10, document 1.

3.2. Ajustement du coût de l'Entente cadre

1 Dans le cadre du présent dossier tarifaire, le Distributeur intègre les données finales de
2 l'énergie patrimoniale utilisée et de l'énergie approvisionnée en vertu de l'Entente-cadre.
3 Le compte de *pass-on* de l'année 2012 intègre donc un ajustement de l'ordre de 0,6 M\$
4 relatif à la mise à jour du *pass-on* 2011 recalculé en fonction des données finales
5 d'énergie.

6 Ainsi, le détail de l'impact total de 0,6 M\$ sur le compte de *pass-on* 2012² s'explique
7 comme suit :

- 8 • Premièrement, tel que mentionné au tableau 7 de la pièce HQD-5, document 1,
9 le coût final de l'utilisation de l'Entente cadre pour l'année 2011 se chiffre à
10 0,8 M\$ de dépassement. Par conséquent, un ajustement de -0,2 M\$ par rapport
11 au 1,0 M\$ qui avait été estimé au 31 décembre 2011 est reporté en 2012 ;
- 12 • De plus, les données finales de l'énergie patrimoniale utilisée génèrent un
13 impact de 0,8 M\$ relatif aux achats patrimoniaux. Ce montant est également
14 intégré au compte de *pass-on* 2012 ;
- 15 • Finalement, le compte de *pass-on* étant établi par catégories de
16 consommateurs³, la part de 0,1 M\$ qui concerne les contrats spéciaux est
17 considérée dans l'ajustement des contrats spéciaux de l'année de base 2012
18 (voir le tableau 4), conformément aux modalités de transfert du compte de
19 *pass-on*. Ce montant est par conséquent exclu de l'impact total de
20 l'Entente cadre sur le compte de *pass-on*.

² Voir également la pièce HQD-8, document 7, annexe B, tableau 15.

³ La répartition par catégories de consommateurs du montant relatif à l'Entente cadre 2011 est déterminée par le différentiel entre le compte de *pass-on* réel 2011 (Rapport annuel 2011, HQD-4, document 3.1, tableau 4) et le compte de *pass-on* réel 2011 recalculé pour intégrer les données finales de l'Entente cadre et des besoins d'approvisionnements.

ANNEXE 1

**TAUX DE PERTES PRÉVISIONNEL
VARIATION DE L'AJUSTEMENT
DES CONTRATS SPÉCIAUX**

TABLEAU A1 : CALCUL DU TAUX DE PERTES PRÉVISIONNEL DU RÉSEAU INTÉGRÉ

Calculs	Composantes des besoins en énergie (en GWh)	Réel 2009 normalisé	Réel 2010 normalisé	Réel 2011 normalisé
1	Besoins	178 322	184 674	184 561
2	Ventes	165 619	170 638	170 793
3	Ajustement F/L	(22)	(59)	47
4 = 2+3	Sous-total	165 596	170 578	170 840
	Moins			
5	Réseaux autonomes	(353)	(342)	(357)
6	Rapides-des-Joachims	(4)	(4)	(5)
7	Groupes électrogènes mobiles	(6)	(11)	(8)
	Plus			
8	Usage interne et consommation des chantiers	620	598	621
9	Interruptions	95	66	78
10 = somme (4 à 9)	Consommation	165 949	170 885	171 169
11 = 1 - 10	Pertes	12 374	13 789	13 392
12 = 11/10	Taux de pertes du réseau intégré (%)	7,46%	8,07%	7,82%
	Taux de pertes de transport observés	5,40%	5,47%	5,57%
	Prévisionnel 2013			
	Moyenne des 3 années		7,783%	
	Plus : Ajustement pour taux de TransÉnergie (5,5% - moyenne des taux observés)		0,02%	
	Taux de pertes prévisionnel (ajusté et arrondi)		7,8%	

**TABLEAU A2 : VARIATION DE L'AJUSTEMENT DES CONTRATS SPÉCIAUX
(EN M\$)**

1

Composantes	Variation	
	2012-2011	2013-2012
Revenus prévus	(84,2)	159,3
Effet volume	(5,5)	77,9
Prix aluminium	(75,3)	41,6
Taux de change	5,5	3,6
Autres effets prix	(8,9)	36,2
Coût de transport	(15,1)	6,6
Coût de DSALC	(0,4)	(0,3)
Coût du capital	(0,0)	(0,2)
Ajustement Entente cadre	0,5	(0,1)
Coût de fourniture applicable	(69,2)	153,3
Coût de fourniture selon méthode de répartition	18,4	76,0
Effet volume	30,4	106,2
Effet coût unitaire	(11,6)	(30,5)
Ajustement des contrats spéciaux	(87,6)	77,3

2